

surintendants ou de leurs commis, enfin à la disproportion constante entre les recettes et les dépenses, les financiers, auxquels, de temps en temps, on faisait rendre gorge, que l'on emprisonnait, que l'on pendait quelquefois, étaient les hommes les plus nécessaires, les plus recherchés du pays. Ils avaient en quelque sorte entre leurs mains les résultats de la guerre, le triomphe ou la défaite; ils le savaient, en abusaient, et, on ne saurait trop redire les abus, tous ceux qui avaient affaire aux financiers, s'inspirant le mieux possible de leurs exemples s'enrichissaient, dilapidaient gaspillaient comme eux, à qui mieux mieux.

En 1653, époque à laquelle Fouquet fut appelé à la surintendance des finances conjointement avec Servien, sa fortune personnelle s'élevait, d'après sa propre estimation, à 1,600,000 liv., y compris la valeur de sa charge de procureur général, sur laquelle il devait encore plus de 400,000 livres. De 1653 à 1661, son emploi de surintendant lui rapporta 3,150,000 livres, à peu près 400,000 livres par an. En outre, il fut reconnu, au moment de sa disgrâce, qu'il avait emprunté environ 12 millions et il disait lui-même à ce sujet :

“ Que mes ennemis se chargent de tous mes biens, à condition de payer mes dettes; je leur laisse le reste.” D'un autre côté, il résulta du dépouillement de ses comptes que Vaux seulement lui avait coûté plus de 9 millions en achats de terrain, constructions, meubles et embellissemens. Il avait aussi fait des dépenses considérables à sa maison de plaisance de Saint-Mandé, à sa maison de ville, située à l'extrémité de la rue des Petits-Champs, et aux fortifications de Belle-Isle-en-Mer, dont il avait acheté le gouvernement de la duchesse de Retz; de plus, il possédait un grand nombre de terres d'une moindre valeur. Les dépenses de sa maison, exagérées sans aucun doute, étaient estimées, à 4 millions par an; enfin, ses ennemis allaient partout répétant qu'il avait des émissaires, des ambassadeurs particuliers dans les principales villes d'Europe, et qu'il payait de sa propre cassette plusieurs millions de pensions à ses amis de la cour et des provinces et aux personnages les plus importants du royaume, pour s'en faire des créatures dévouées dans l'occasion. Que ces accusations fussent envenimées, grossies par la malveillance et la calomnie, on n'en saurait douter. Mais, même à voir les choses sans passion, il était évident que Fouquet dépensait des sommes exorbitantes, sans proportion avec la fortune d'un particulier, et que ni le revenu de ses charges, ni celui de sa femme n'y pouvaient suffire.

D'où venaient-elles donc ?

(Suit le détail des malversations et des gaspillages en quelque sorte traditionnels que le malheur des temps, l'insuffisance des recettes, l'avidité des grands et l'ignorance absolue des principes les plus élémentaires de l'économie politique, avaient enracinées dans le département des finances. L'auteur démontre que Fouquet ne fut guère, dans la première période de son pouvoir, que le continuateur de ses devanciers et l'instrument presque passif du premier ministre Mazarin. Les courtisans et le cardinal lui-même bénéficiaient tous les premiers des tripotages du surintendant et l'encourageaient ou plutôt le contraignaient à les commettre. Cependant, comme il arrive souvent, l'excès même du désordre en amena la fin.)

Il y avait alors à la cour, près du cardinal Mazarin, un homme qui observait avec une indignation souvent mal contenue à quel gaspillage l'administration des finances publiques était livrée, attendant le moment favorable pour réformer les abus dont il gémissait. Cet homme, autrefois attaché au ministre Le Tellier, qui

l'avait plus tard donné au cardinal Mazarin, dont il était devenu l'homme de confiance, l'intendant, c'était Colbert. La surveillance de Colbert était-elle désintéressée ? N'avait-il pas déjà lui-même à cette époque, l'espoir de remplacer un jour le surintendant ? C'est ce qui paraît hors de doute; mais ce n'est pas ce qu'il s'agit d'examiner ici. Bien que le cardinal Mazarin n'eût qu'à se louer habituellement de l'exactitude avec laquelle Fouquet fournissait à toutes ses dépenses, il ne laissait pas que de prêter volontiers l'oreille aux mauvais rapports qu'on lui faisait sur le compte du surintendant. Or, celui-ci le savait; et, toujours inquiet, troublé, se croyant chaque jour à la veille d'un caprice du premier ministre, d'une disgrâce, il cherchait à s'attacher, en redoublant de largesses, les personnages les plus considérables à la cour, pour se faire un parti en cas de besoin. Après Colbert, un des ennemis les plus dangereux du surintendant, c'était un de ses frères, l'abbé Fouquet, qui l'avait autrefois mis en relation avec Mazarin, mais avec qui il s'était brouillé depuis, et qui le desservait avec une vivacité dont le cardinal paraissait s'amuser beaucoup. Au mois de mars 1659, Mazarin partit pour Saint-Jean de Luz, où le traité des Pyrénées devait être signé. Colbert resta à Paris. Peu de temps après, le surintendant se dirigea vers Toulouse, où il devait trouver le cardinal de retour. Le financier Gourville, (son ami et son agent de confiance, homme actif, spirituel et plein de résolution) était avec lui. On a vu que Fouquet entretenait des ambassadeurs particuliers dans les principales cours. Il avait mis aussi dans ses intérêts le surintendant des postes du royaume, M. Nouveau, un de ses pensionnaires, et celui-ci avait ordre apparemment de lui adresser directement la correspondance de Colbert pour le cardinal Mazarin. Arrivé à Bordeaux, Fouquet reçut et communiqua à Gourville un projet de restauration des finances que Colbert soumettait au cardinal. D'après ce projet, on aurait établi une chambre de justice composée des membres de tous les parlements, avec M. Talon pour procureur général. C'était la perte de Fouquet, dont M. Talon était l'ennemi déclaré. Gourville dit qu'après avoir lu ce projet, dont la lecture avait fort abattu Fouquet, ils se mirent à le copier tous les deux très à la hâte, afin de le rendre sans retard à l'émissaire qui l'avait apporté.

La circonstance était critique. Le financier vint en aide au surintendant et le tira de ce danger avec une habileté consommée. Il alla trouver le cardinal et lui dit qu'il courait à Paris des bruits sur une cabale organisée contre Fouquet, cabale très fâcheuse, en ce qu'il ne serait plus possible à celui-ci, son crédit étant ruiné par tous ces méchants bruits, de trouver l'argent dont le roi avait besoin. Gourville ajouta qu'au surplus il n'était pas étonnant de voir la calomnie s'acharner contre le surintendant, bien des gens se croyant aptes à gérer sa charge, et ne négligeant rien pour réussir à s'en emparer. Ces raisons, adroitement développées par un homme qui était censé n'avoir aucune connaissance du projet de Colbert, frappèrent le cardinal, qui pour rien au monde n'aurait voulu s'exposer à trouver les coffres de l'épargne vides au moment où il était sur le point d'atteindre le but de ses efforts diplomatiques, et non seulement Fouquet ne fut pas disgracié, mais Colbert reçut du cardinal ordre formel de le voir aussitôt son arrivée à Paris, et de détruire l'opinion qu'il était son ennemi.

Colbert répondit à cette lettre qu'en effet il avait des obligations à Fouquet, et qu'il le lui avait prouvé en l'engageant à renoncer à des opérations qui pourraient avoir les plus fâcheuses conséquences; mais que, malgré ces avis, les rapines et les dilapidations du